

Rapport d'activité de la Commission Scolaires

par Olivier Minaud, président de la Commission

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la commission scolaire de la FFE, bien que je n'en sois président que depuis quelques mois, suite à la démission de mon prédécesseur pour raison professionnelle.

Cette commission, a travaillé dans l'ombre dans le contexte sanitaire que vous connaissez tous. Vous trouverez ci dessous les compte rendu des membres de la commissions oeuvrant chacun dans leur domaine de compétence.

Bien évidemment, l'événement phare pour la FFE est la signature de la délégation sport et celles avec l'UNSS et l'USEP. Ces signatures vont permettre de développer les Échecs sur le temps scolaire, ce qui est un axe majeur pour la fédération et ses clubs.

I. Projet Class'Échecs

Projet phare de la FFE, Class'Échecs s'adresse aux enseignants du premier degré, qu'ils soient débutants ou non aux Échecs. Class'Échecs est un programme qui comprend des ressources complètes pour mener deux séquences en classe. Il comprend les séances détaillées, les supports pédagogiques pour l'enseignant et les élèves, des vidéos de classe illustrant le déroulement de chaque séance et une vidéo de présentation et d'explication de chaque séance.

Toutes ces ressources seront mises à disposition des enseignants via la plateforme nationale de formation à distance M@gistère. A la rentrée prochaine, les 500 premières classes inscrites au projet bénéficieront la première année d'un kit de 8 jeux, 1 échiquier mural et une pendule. L'objectif sur trois ans est de toucher 250 000 élèves. Le lancement officiel du programme est prévu courant avril

II. Championnats de France scolaire

Après une saison 2019-2020 amputée des phases finales, la saison 2020-2021 sur laquelle porte ce rapport a été totalement blanche.

Pour 2021/2022, le championnat de France scolaire reprend tant bien que mal. En raison des restrictions diverses qui ont perduré jusqu'en février/mars, certains CDJE n'ont pas été en mesure d'organiser leur championnat départemental.

Les championnats qui ont pu être organisés ont souvent connu une participation très en deçà des niveaux habituels. 50 CDJE ont organisé un championnat départemental contre 60 à 65 habituellement avec une participation totale de 4500 élèves contre 6500.

À partir des données des championnats départementaux, un recensement approximatif a pu être effectué sur le nombre d'établissements scolaires où les Échecs sont présents : entre 800 et 1000 établissements, écoles et collèges.

Les finales nationales des écoles et des collèges se tiendront à Brissac (34) du 10 au 12 juin et du 17 au 19 juin.

III. Relations avec les Fédérations du sport scolaire

Le rapprochement entre la Fédération Française des Échecs avec l'UNSS a été initié en 2014. Une Commission Mixte Nationale paritaire a été mise en place. Chantal Hennequin a rejoint cette commission cette année pour la FFE.

Une nouvelle convention entre l'UNSS et la FFE devrait être signée prochainement. L'UNSS fait partie des signataires de la convention quinquapartite du 15 mars dernier. Les Échecs sont le seul sport ayant une compétition fédérale se jouant hors temps scolaire, en collèges, hors UNSS.

L'information sur les compétitions UNSS est diffusée par l'UNSS au sein des établissements et l'inscription aux compétitions ne peut se faire que par le biais des établissements.

Dans les établissements, certains professeurs d'EPS jouent le jeu, d'autres pas et il est parfois difficile pour les personnes extérieures à l'établissement de faire inscrire une équipe et d'avoir les renseignements.

Il faudrait doubler la diffusion des informations sur ces championnats sur le site fédéral et les sites Ligue ou comités départementaux pour que l'information circule mieux.

La création de section sportive Échecs étant compliquée pour différentes raisons et sans mettre cette problématique de côté, il serait bien de faire valider par le comité directeur au sein des AS des établissements l'activité Échecs. Celle-ci serait présentée au conseil d'administration pour information. Cela permettrait à ces activités d'être recensées alors qu'à l'heure actuelle ce n'est pas toujours le cas.

Ces activités peuvent être faites sous la houlette de professeurs de sport ou d'autres disciplines bien entendu moyennant des HSE car les financements pour des intervenants extérieurs sont compliqués à obtenir.

La création de sections Échecs dans le cadre des clubs jeux mathématiques peut être envisagée.

Un championnat en ligne a eu lieu sur trois mercredis : 24 AS collèges et lycées ont été représentées.

Le championnat de France collèges et lycées UNSS se déroulera à Yffignac (Côte d'Armor) cette année du 23 au 25 mai 2022.

Il est à noter que les équipes qualifiées ont une subvention de l'UNSS (qui dépend du service régional) et qu'elles peuvent demander d'autres subventions auprès des Ligues, CDJE et clubs.

Les gymnasiades auront lieu du 14 au 22 mai en Normandie pour de nombreux sports, mais pas pour les Échecs qui sont prévus en Chine à Jinjiang avec d'autres sports du 26 novembre au 3 décembre 2022. La FFE n'enverra pas d'équipe de France.

La compétition individuelle pour les jeunes et les professeurs « FIDE-ISF World School Online Chess Cup 2022 » initialement prévue entre le 12 et le 27 mars a été reportée à une date ultérieure.

IV. Secteur universitaire

Dans ce domaine, la FFE travaille sous l'égide de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). Hors lycées (BTS & classes préparatoires), il y a 225 établissements.

Une première convention a été signée entre la FFE et la FFSU en 2008. Il existe une commission mixte nationale FFE-FFSU. Avec la FFSU, nous avons 2 événements phares :

1. Le challenge numérique sous Lichess avec une phase ligue régionale et une phase nationale en janvier.
2. Le championnat de France universitaire FFSU. Celui-ci a eu lieu à Limoges, cette année avec une participation en hausse dépassant la centaine pour la première fois. En 2023, le championnat se déroulera à Grenoble.

L'objectif est le développement de la pratique dans les établissements du supérieur avec l'aide de la FFSU. À ce jour, nous avons réalisé un annuaire des correspondants régionaux FFE et FFSU en charge de ce secteur.

Un état des lieux doit être réalisé afin de connaître les clubs existants sur ce périmètre.

La question de la communication est essentielle :

- Il existe une page Facebook dédiée aux Échecs universitaires : <https://www.facebook.com/EchecsuniversitaireFFSU/>
- La FFSU a une cellule com' qui communique via la CPU (conférence des présidents d'universités)
- Une visio doit avoir lieu pour connaître les possibles sur ce secteur avec cette cellule com'
- Nous devons communiquer vers les équipes politiques pour obtenir des locaux pour nos clubs d'échecs (ouverts aux personnels et aux étudiants)

- Nous devons communiquer vers les AS locales (associations sportives de chaque établissement) qui dépendent de la FFSU afin qu'elles soutiennent la mise en place de ces clubs.

La difficulté est d'avoir sur place un volontaire dynamique pour aller vers les équipes politiques et vers les AS locales.

V. Enseignement agricole

La commission scolaire a entrepris une action ciblée en direction de l'enseignement agricole qui est géré par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Cet enseignement recèle un potentiel de 220000 apprenants allant de la classe de 4ème aux écoles vétérinaires, d'ingénieur et du paysage. Il existe des établissements publics et privés. On trouve donc dans un même lieu des collégiens, des lycées et des étudiants. La majorité du public scolaire est interne. Les internats proposent des activités, dont les échecs, qui pourraient être plus mobilisés vers la pratique du jeu.

Ces structures adhèrent comme à l'éducation nationale aux réseaux d'activités scolaires (UNSS ou UGSEL), connaissent des Associations sportives (AS) et des associations culturelles (ALESA).

De plus, les enseignants d'EPS peuvent être secondés par des enseignants qui n'existent que dans l'enseignement agricole : les enseignants d'éducation socioculturelle. Leur temps de travail est partagé entre l'enseignement et l'animation sur les heures de cours ou sur le temps des internes.

Ces établissements sont presque systématiquement équipés de gymnases et d'amphithéâtres qui offrent donc des conditions idéales de jeu pour des coûts souvent modérés. Ils ont une tradition d'ouverture au public qui est fortement installée : par exemple, la finale des écoles 2015 s'est tenue au Lycée agricole de Montmorot (39).

Pour associer l'enseignement agricole à la FFE, le moyen le plus efficace est de travailler avec la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) qui pilote l'enseignement agricole au Ministère. On peut aussi s'appuyer sur les réseaux locaux c'est-à-dire les SRFD qui coordonnent à l'échelle régionale (équivalent des rectorats), puis chaque chef d'établissement gère son budget et jouit d'une autonomie importante pour développer les pratiques dans son établissement.

Le moyen le plus pratique est d'officialiser la pratique du jeu par le jeu des options spécifiques à l'enseignement agricole (3h hebdo, soit 108h/an). C'est ce travail qui a été engagé et qui pourra s'appuyer sur la récente délégation de service public.

Le problème du financement de ces heures d'option peut être un frein sauf si un enseignant est dédié à cette option, ou alors si la FFE délègue un formateur.

Une entrée évidente est de faciliter la pratique du jeu dans les internats ou les foyers par l'envoi de jeux et des initiateurs qui peuvent éventuellement intervenir.

VI. Échecs scolaires par internet

Challenge 2021 des écoles

Le championnat scolaire 2021 a dû être annulé pour cause de pandémie. Le Challenge 2021 des écoles a permis de compenser partiellement cette absence. 34 équipes de 8 écolier.e.s se sont rencontrées sur 3 mercredi après-midi en mars-avril 2021. Au départ il était prévu de fonctionner en mode hybride : tous les enfants d'une équipe devaient jouer depuis leur école. Mais les regroupements extra-scolaires étant interdits à cette époque, certains enfants ont joué seul de chez eux, ce qui a posé beaucoup de problèmes. Même si tout s'est bien passé globalement, il en ressort que seul le mode hybride avec un encadrant peut être envisagé avec de jeunes écoliers.

Trophée e-échecs écoles (T3E)

T3E offre une solution alternative aux écoles qui ne veulent ou ne peuvent pas s'engager dans le championnat de France des écoles sur tables. T3E se joue en ligne, par équipes de 8, mixité obligatoires, en mode hybride : les 8 écolier.e.s jouent depuis leur école, chacun avec son ordinateur, sous la supervision d'un adulte. Toutes les parties se jouent sur Lichess. [Un serveur de la Ligue de Bretagne](#) a été utilisé pour gérer les appariements, lancer les parties sur Lichess, récupérer les résultats et établir un classement.

La participation a été très faible cette année. Seulement 7 équipes de 5 écoles ont été engagées. Cette faible participation est due principalement à la difficulté à informer directement les écoles sur ce projet. Le projet était soutenu par la FFE mais porté par la Ligue de Bretagne, ce qui a pu aussi contribuer à diminuer sa légitimité auprès des écoles

La solution technique utilisée pour T3E pourrait être utilisée lors des championnats de France écoles et collèges sur table pour permettre aux ultramarins d'y participer sans un coûteux déplacement. Il suffirait de prévoir quelques ordinateurs connectés dans la salle de jeu. 16 ordinateurs permettraient par exemple de faire jouer 2 équipes d'outre-mer contre 2 équipes métropolitaines.

[Pour en savoir plus sur T3E.](#)

VII. Projet Quotichess

Ce projet est pensé et géré par des professeurs des écoles qui pratiquent le jeu d'échecs dans leur classe depuis plusieurs années. L'association vise à permettre les échanges entre classes autour du jeu d'échecs et favoriser l'acquisition des compétences du socle commun.

Une quarantaine de classes (1063 élèves en avril 2022) participent par Twitter, mail, EduTwitt (réseau social fermé sécurisé, destiné aux classes). Les classes, toutes francophones, viennent de 6 pays différents : France, Gabon, Canada, Suisse, Royaume-Uni, Algérie. Les ressources consistent en la diffusion de carnets d'apprentissage et de séquences pédagogiques pour cycle 2 et 3.

Des contacts ont été pris avec l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), ERASMUS (programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement à travers le monde entier), l'ECU (European Chess Union; <http://www.europechess.org/>) et Jesper Hall de Chessplus.se.

Présentations du projet QuotiChess et participations à des salons :

- par les formateurs du premier degré (primaire) : CPC (conseillers pédagogiques de circonscription), IEN (Inspecteurs de l'éducation nationale), RMC (référents mathématique)
- Salons éducatifs : ludovia.org, congrescliv.org, eidos64.fr, e-educ, séminaire académique Nancy/Metz
- Alexis Kaufmann (DNE, direction du numérique pour l'éducation - Ministère de l'éducation nationale) : intermédiaire pour développer les liens avec le fondateur de Lichess et intégrer un espace sécurisé/dédié aux élèves sur ce site.

Sur la prochaine année, des contacts sont prévus avec des éditeurs et Quotichess participera au salon du livre éducatif (avril 2023).

Site : <https://quotichess.wordpress.com/>